

## **Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 avril 2014 de l'AsMéd-VD à Bénévolat-Vaud :**

Excusés : Croix-Rouge suisse (section VD), Bernard Schär, Marc Dunant, Brigitte Sidler, Catherine Sauer, Christophe Peter, Bénévolat-Vaud.

Présents : Samuel Bonstein, Michel Lob, Alain Valliquier, Jean-Paul Corboz, Josefa Naveira, Christophe Barbey, Marie-Claude Ischer, Françoise Jaquet, Maryse Bonstein, Isabelle Raboud, Adola Fofana, Dana Issa, Philippe Beck, Paula Monnard-Bois, Margaux Oswald.

La séance est ouverte par Samuel, le président à 20h10.

1. Présentation de chaque personne présente à cette AG.
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 avril 2013 est adopté à l'unanimité.
3. Rapport 2013 : Jean-Paul trouve que moins de contacts aboutissent à une médiation, y voit deux raisons possibles : soit une excellente qualité des écoutes en permanence, qui rend les séances de médiation superflues, soit le degré de complexité des conflits.
4. Le résultat de l'exercice 2013 se solde par un léger bénéfice de CHF 842.75. Il sera porté au capital. Les cotisations individuelles sont en légère augmentation et les cotisations collectives en légère diminution. Les recettes des séances de médiation sont également en baisse. Les comptes sont sains et le capital s'élève à CHF 29'303.70 au 31 décembre 2013.

Les vérificateurs des comptes, soit Alain et Paula pour l'exercice 2013, se sont rencontrés le 5 février 2014. Le contrôle des écritures et des reports a été fait. Les comptes sont bien tenus. Les vérificateurs proposent de fusionner les rubriques « Permanences » et « Administration ». Le comité en parlera lors de sa prochaine séance au moins de juin.

Le président remercie la caissière et les vérificateurs de comptes pour leur travail. Les comptes sont approuvés par l'assemblée à l'unanimité.

5. Le comité est déchargé de sa gestion et remercié pour son travail durant l'année.
6. Christophe se sent seul dans la gestion des permanences et des dossiers de médiation. Dana propose de donner un « jeu de départ » des documents nécessaires pour mener à bien un dossier (flyer, bulletin de versement notamment). Adola souhaiterait un délai plus long pour répondre au doodle des permanences. Françoise apprécie de pouvoir faire des permanences régulièrement afin de ne pas perdre la main. Nous parlerons de ces différents points à la prochaine séance du comité du mois de juin.
7. Le comité est réélu. Catherine reste membre externe de la commission d'accréditation. Alain et Catherine maintiennent leur statut de vérificateurs de compte pour l'année prochaine. Paula souhaite se retirer en tant que suppléante. Josefa accepte de reprendre ce rôle, le comité l'en remercie vivement.
8. Dès 2015, l'assemblée décide de supprimer les cotisations de soutien. Marie-Claude passe et passera en don tout montant excédant la cotisation de CHF 30.00 ou les personnes physiques, CHF 100.00 pour les personnes morales. Les cotisations ne sont pas modifiées pour l'année en cours.

9. Philippe souhaite partager ou se décharger de certaines tâches dont il est le seul à s'occuper actuellement. Il écrira un mail aux actifs en mentionnant les différents points qu'il souhaite déléguer ou au moins partager avec un autre membre de l'AsMéd-VD.

La séance est levée à 20h45.

Margaux Oswald

Samuel Bonstein, président